

AC PROTECT 101

Inhibiteurs de corrosion multi-métaux pour épreuves hydrauliques et immersions

Présentation

AC PROTECT 101 est une solution liquide anti-corrosion performante et polyvalente pour une protection maximale de vos équipements lors les tests d'épreuves hydrauliques et immersions.

AC PROTECT 101 est efficace en milieu légèrement salins pour les métaux ferreux, métaux légers et cuivreux.

AC PROTECT 101 protège les métaux en milieu aqueux légèrement acide, neutre ou très alcalins.

AC PROTECT 101 est un produit facile à utiliser, à bons profils et qui ne contient ni nitrite, ni bore, ni molybdate ou silicate et sans COV. Compatible avec les eaux dures. Produit non moussant.

AC PROTECT 101 est compatible avec les formulations de contact alimentaire (arrêté du 08/09/99).

Domaines d'application

- Epreuves hydrauliques
- Immersions prolongées
- · Additif formulation aqueuse

Caractéristiques techniques

Présentation:
 Liquide jaune à ambré

Odeur : légère
Densité à 20°C : 1.1 environ
pH 7.5 environ
Point éclair (setaflash) : non concerné

Mise en oeuvre

<u>Dosage(% massique)</u>: en fonction de la dureté et nature de l'eau, du pH et du support:

-Epreuves hydrauliques: 0.1-0.3% -Autres applications: 0.7-2%

<u>Mise en oeuvre:</u> Ajouter le produit directement à la solution à traiter. Homogénéiser la solution par circulation de fluide.

A utiliser en solution un pH supérieur à 5.

Pour des performances optimales d'utilisations, veuillez nous consulter.

Précautions d'usage

- · Utiliser des gants (caoutchouc butyle).
- Se conserve 2 ans en emballage d'origine fermé dans un endroit frais et ventilé

Conditionnement

Bidons: 1 Litre, carton 6x1L, 5 Litres, 4x5 Litres, 20 Litres.

Pour un autre conditionnement, veuillez nous consulter.

V1.3 - 28/04/2020

Cette notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de ce produit. Les informations qu'elle comporte sont fondées sur nos connaissances actuelles et sur nos résultats d'essais effectués avec un constant souci d'objectivité. Nos recommandations d'emploi sont indicatives et ne peuvent pas suppléer à une préconisation spécifique, ni engager la responsabilité de la société ARCANE Industries. Il est indispensable d'effectuer des essais effentive railleurs le droit d'apporter des modifications techniques au produit. L'évolution de la technique étant permanente, Notre clientèle s'assurera, avant toute mise en œuvre, que la présente notice n'e pas été modifiée par une étition plus récente auprès de nos services.